



# COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 20 janvier 2022

**PRESENTS** : MM. COUPLET Jacques - DONZEAU Gérard - DUMAS Jacques - LACOTTE Jean-Joël - MERY Didier - TOULOUSE Alain

**EXCUSE** : M. FONCY Daniel

**ASSISTENT** : MM. BROUSTE Gérard (Président de la Commission Régionale) - LACOUR Eric (Président du District) - Mme Martine BLOND (secrétaire du District)

Eric LACOUR souhaite la bienvenue et remercie Gérard BROUSTE pour sa présence. Il tient à souligner le travail effectué depuis la mise en place de la Commission, puis il donne la parole à Gérard BROUSTE, qui remercie à son tour la commission de l'avoir invité à cette réunion. Il interviendra au cours des échanges très productifs qui suivront.

- **Activités de la commission** : Un bilan est fait concernant l'année écoulée. Malgré les contraintes liées à la COVID, nous avons réalisé environ 130 classifications de terrains, 30 classements d'éclairages dont 3 nouveaux. D'autres sont annoncés dans les prochains mois, puisque plusieurs projets sont à l'étude sur l'ensemble du District.

Dans les prochaines semaines en plus des dernières vérifications à effectuer d'ici la fin du semestre, nous allons nous attaquer aux gymnases. D'abord ceux déjà classés, puis ceux qui sont utilisés par notre championnat Futsal Seniors, et enfin d'autres répertoriés dans le département dans lesquels ont lieu des rencontres de jeunes. Il est toujours compliqué d'obtenir un rendez-vous pour visiter ces salles de sports, car celles-ci sont très occupées par différentes associations, ou par les scolaires.

- **Mot du Président** : « Je dis particulièrement merci à Martine, pour sa collaboration avec notre commission. Toujours disponible et réactive pour répondre à nos attentes et nos questions, elle est le relais entre les instances, les mairies, les clubs et nous.

Je remercie tous les membres de cette commission pour votre implication, votre disponibilité, votre sérieux, votre réactivité, car sans vous et la cohésion de cette équipe que nous formons où règne l'entente et l'amitié, nous n'en serions pas là. Enfin merci aux maires et aux clubs pour leur accueil lors de nos déplacements sur les installations ».

- **Intervention de Gérard BROUSTE** : Il réaffirme à la commission que, pour les classements de terrains, la première priorité est la sécurité. Si une installation ne répond pas aux normes fédérales en matière de terrain ou d'éclairage, elle ne peut être classée et aucune compétition ne pourra s'y dérouler.

Il évoque également les discussions en cours sur les possibles évolutions à venir dans la réglementation des terrains.

Pour finir il a été remis à chacun les nouveaux règlements établis par la Fédération, préparés et reliés par Martine.

Le Président de la Commission des Terrains,  
Jacques COUPLET